

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO CA08 20 0741 ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (LAS-0041)

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné :

QUE le conseil a adopté à sa séance du 1^{er} décembre 2008, un premier projet de résolution portant le numéro CA08 20 0741 visant à autoriser l'occupation du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'immeuble situé au 7642-7644 rue Centrale à des fins d'habitation.

QU'UNE assemblée publique de consultation aura lieu le 12 janvier 2009 à 19 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE l'objet de ce projet consiste à aménager un logement au rez-de-chaussée et au sous-sol d'un bâtiment situé au 7642-7644, rue Centrale, et ce, malgré l'article 4.2.2 du règlement de zonage de l'arrondissement de LaSalle.

QUE ce projet particulier se situe dans la zone C02-11, tel qu'illustré ci-dessous.

QUE ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.

QUE le projet de résolution peut être consulté au Bureau Accès LaSalle situé au 55 avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À LASALLE, ce 18 décembre 2008.

Chantal Gagnon
 Secrétaire d'arrondissement substitut

PUBLIC CONSULTATION MEETING CONCERNING DRAFT RESOLUTION NUMBER CA08 20 0741 ADOPTED IN CONFORMITY WITH THE PROVISIONS OF THE BYLAW CONCERNING SPECIFIC CONSTRUCTION, ALTERATION OR OCCUPANCY PROPOSALS FOR AN IMMOVABLE (LAS-0041)

PUBLIC NOTICE is hereby given:

THAT at its meeting of December 1st 2008, Council adopted a draft resolution bearing number CA08 20 0741 in order to authorize the occupation of the ground floor and the basement of the building located at 7642-7644 rue Centrale for the purposes of habitation.

THAT a public consultation meeting will be held on January 12, 2009, at 7:00 p.m. in the City Borough Chamber located at 55 avenue Dupras, LaSalle. During this public meeting, the Mayor, or another member of Council, will explain the draft resolution, as well as the effects of its adoption; and will hear those persons who wish to express themselves on the subject.

THAT the purpose of this proposal is to construct lodgings on the ground floor and in the basement of the building located at 7642-7644 rue Centrale, and this, despite article 4.2.2 of the zoning bylaw of the Borough of LaSalle.

THAT the particular project is situated in Zone C02-11, as illustrated below.

THAT this draft resolution is subject to approval by referendum.

The draft resolution may be consulted at the office of the *Bureau Accès LaSalle*, located at 55 avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

GIVEN AT LASALLE, on December 18, 2008.

Chantal Gagnon
 Secrétaire d'arrondissement substitut

